



Une étude approfondie d'Atmo Nouvelle Aquitaine confirme l'impact négligeable des navires de croisière sur la qualité de l'air

Bordeaux Métropole présente les résultats de l'étude approfondie 2022-2023 visant à évaluer l'impact environnemental des activités maritimes et fluviales du Port de Bordeaux. En comparaison avec l'étude de 2018, les résultats confirment de manière significative une diminution des concentrations de certains polluants, notamment le NO₂, attribuée en partie à la réduction du trafic routier, au renouvellement du parc automobile et à l'électrification de certaines parties des quais des bateaux fluviaux.

Grâce à une campagne de mesure menée sur 12 mois, l'observatoire régional de l'air offre un éclairage essentiel sur la qualité de l'air dans les environs du Port de Bordeaux. Les conclusions de l'étude précédente en 2018 avaient déjà mis en évidence un pic de dioxyde de soufre (SO₂), tout en restant inférieur aux seuils réglementaires, ainsi que des concentrations globalement faibles de certains polluants. De plus, cette étude avait révélé que le trafic de paquebots maritimes avait un impact négligeable sur les concentrations en oxydes d'azote (NO_x) et en particules grossières (PM₁₀).

L'objectif de l'étude 2022-2023 est d'approfondir la compréhension de l'impact du Port de Bordeaux sur la qualité de l'air en prenant en compte les seuils de référence : les normes réglementaires lorsque disponibles, ainsi que les recommandations de l'Organisation mondiale de la santé (OMS). De plus, cette étude permet de comparer les données aux stations fixes du réseau d'Atmo Nouvelle-Aquitaine et de suivre les tendances en comparaison avec l'étude précédente de 2018.

Ainsi, les principales conclusions de l'étude révèlent que les différents seuils réglementaires de dioxyde d'azote NO₂ sont respectés (200 µg/m³ en moyenne horaire et 40 µg/m³ en moyenne annuelle). Les recommandations OMS (25 µg/m³ en moyenne journalière et 10 µg/m³ en moyenne annuelle) ne sont quant à elles pas respectées, mais elles ne le sont pas non plus sur les stations fixes du réseau d'Atmo Nouvelle-Aquitaine.

Les seuils réglementaires pour certains polluants étudiés, notamment le SO₂, sont maîtrisés (1 µg/m³ en moyenne sur le Port de Bordeaux), confirmant les efforts communs permettant de maintenir une conformité environnementale. Toutefois, des niveaux de dioxyde d'azote (NO₂) ainsi que de particules (PM₁₀ et PM_{2,5}) dépassent les seuils recommandés par l'OMS, soulignant la nécessité de poursuivre les initiatives visant à améliorer la qualité de l'air.

Des pics de SO₂ et de NO₂ sont parfois observés pendant les escales de paquebots et les périodes de vents provenant des quais P124 et P127 du port de Bordeaux. Cependant, ces pics restent très ponctuels et bien inférieurs aux seuils réglementaires en vigueur (respectivement 350

$\mu\text{g}/\text{m}^3$ et $200 \mu\text{g}/\text{m}^3$ en moyennes horaires), ce qui atténue leurs impacts potentiels. Surtout, la plupart des pics apparaissent en dehors des périodes d'escales, ce qui signifie qu'ils sont engendrés par d'autres sources.

Dans le cadre de leur engagement continu envers la qualité de l'air, le Port de Bordeaux et Bordeaux Métropole mettent en place plusieurs initiatives innovantes visant à réduire l'empreinte écologique, notamment l'électrification des pontons. En convertissant certaines parties des quais des bateaux fluviaux à l'électricité, Bordeaux Métropole contribue à l'amélioration de la qualité environnementale. De plus, les équipes de Bordeaux Métropole et du Port de Bordeaux sont à l'avant-garde du développement de l'hydrogène en tant que source d'énergie alternative. En investissant dans les infrastructures nécessaires, elles facilitent l'utilisation de l'hydrogène dans diverses applications portuaires. Cette démarche audacieuse s'inscrit dans la volonté de Bordeaux Métropole de promouvoir des technologies respectueuses de l'environnement et d'encourager l'adoption de sources d'énergie renouvelable.

Dans l'ensemble, cette étude démontre que Bordeaux Métropole accomplit des progrès pour améliorer la qualité de l'air dans la région, malgré des défis persistants. L'impact des paquebots maritimes et fluviaux est négligeable sur la qualité de l'air dans les quartiers aux abords du port. Les émissions urbaines, notamment le trafic routier et le chauffage au bois, sont les principales sources de pollution auxquelles sont exposées les populations. Bordeaux Métropole s'engage ainsi à poursuivre son travail en collaboration avec les partenaires locaux dans le but de créer un environnement plus sain et plus respectueux de l'environnement dans ses communes.

**Contacts presse
Bordeaux Métropole**

Virginie Bougant – 06 27 52 48 69
vi.bougant@bordeaux-metropole.fr

Margot Pinsolles – 06 86 20 34 11
m.pinsolles@bordeaux-metropole.fr